

laine sanglante d'une nouvelle Com-mune, si la majorité conservatrice ne s'était pas décidée, le 24 mai, à retirer le pouvoir à M. Thiers.

Le Journal des Débats et toute la presse radicale reprochent au gouver-nement d'être venu trop tard pour de-mander l'autorisation de poursuivre M. Ranc. Ils demandent pourquoi le gé-néral Ladmirault est resté 2 ans sans ré-clamer ces poursuites. La commission, qui est nommée aujourd'hui dans les bureaux, répondra sans doute aux ques-tions et aux accusations de la presse radicale et fera connaître sur qui doit retomber la responsabilité des entraves au cours de la justice à l'égard de M. Ranc.

On a encore répandu aujourd'hui le bruit que M. Ranc était parti, les uns disent pour Londres, d'autres pour Genève.

L'ex-impératrice Eugénie, en se ren-dant au château d'Arenenberg, aurait traversé Paris, il y a peu de jours.

Le prince Napoléon ne paraît nullement songer à quitter Paris; il reçoit beaucoup de visites. Il a été averti, dit-on, de ne pas donner lieu à des plaintes sérieuses, car le gouvernement n'hési-terait pas à demander à la Chambre les pouvoirs nécessaires pour interdire en France le séjour au Prince.

On annonce que le Journal de Seine-et-Oise, feuille bonapartiste, supprimé par M. Thiers, va être autorisée à reparaître. Elle soutiendra la candidature de M. Maurice Richard, pour les pro-chaines élections.

L'Académie des sciences a daigné s'occuper, dans sa dernière séance, de la Saint-Médard. M. Germain a écrit pour demander à l'Académie son opi-nion sur la tradition populaire relative à la Saint-Médard. Lorsqu'il pleut, le 8 juin, jour de la Saint-Médard, il doit, selon une croyance très-répandue, pleu-voir pendant 40 jours. Il est vrai que selon la tradition aussi, il existe une influence pondératrice. On attribue à la Saint-Gervais (17 juin) un droit de veto qui paralyse la puissance Saint-Médard.

Il ne faut pas toujours rejeter sans dis-cussion les opinions du vulgaire, quand elles ont pour elles une longue tradition. D'après beaucoup de recherches, être autres celles de M. le docteur Berigny, de Versailles, il n'y aurait rien d'exact dans l'influence de Saint-Médard. Les conclusions auxquelles on est conduit dépendent beaucoup de la manière d'o-pérer des statisticiens ou des météorolo-gistes. Quand on ne considère qu'une région circonscrite, l'influence de Saint-Médard n'apparaît guère; elle devient plus admissible lorsque les recherches portent sur une étendue de terrain con-sidérable.

M. Fournier, le savant géologue et météorologiste, avait expliqué la persis-tence du beau temps ou de la pluie à cette époque de l'année par un raisonne-ment très-simple.

La réforme grégorienne a ramené la date 20 de l'ancien calendrier à la nouvelle date du 8. La Saint-Médard sur-venait autrefois le 20, précisément à l'occasion du solstice d'été. Or, le soleil ne changeant guère de déclinaison, une quinzaine de jours avant et après le solstice, on pourrait admettre que le temps est fixé pendant toute cette période. Il reste au beau ou à la pluie, selon que les courants secs ou pluvieux se sont établis à nos latitudes au début du mois. Il est bien clair que c'est là une simple explication qui peut donner satisfaction au sentiment populaire, mais ce n'est nullement une démonstration en faveur de l'influence réelle du bon Saint-Médard.

DE SAINT-CHÉRON.

P.-S.— La discussion a été très-vive dans les bureaux sur l'affaire de M.

Ranc. Treize bureaux sur quinze se sont prononcés pour les poursuites. La com-mission s'est réunie immédiatement.

ÉTRANGER

On écrit de Lucerne, 12 juin :

La persécution a franchi les limites du diocèse de Bâle. Elle est sur les rives du lac de Zurich. Là, une majorité de 299 votants contre 106 a repoussé le dogme de l'infail-libilité pontificale; défense a été faite aux prêtres de Zurich d'enseigner ce dogme, d'avoir aucune relation avec le souverain Pontife et avec les évêques orthodoxes.

On s'attend à voir prochainement un intrus vieux-catholique prendre possession de cette paroisse, et y élever autel contre autel.

L'intrus Herzog, curé vieux-catholique à Olten, vient d'être nommé membre de la commission chargée par Berne d'organiser une faculté de théologie catholique pour toute la Suisse. Deux pasteurs protestants lui ont été adjoints pour mener à bonne fin cette gigantesque entreprise.

Les vieux-catholiques rappellent par leur intolérance les sectaires du temps de la réforme.

A Dulliken, on a incendié la maison d'un des opposants les plus sérieux à l'établisse-ment du schisme dans la paroisse de Star-kirch.

A Trimbach, on a démolit violemment l'autel et la chapelle disposés pour le service des vrais catholiques.

Le gouvernement de Soleure souffre tous ces désordres; bien plus, il s'oppose à la cé-lébration même privée de l'office religieux par des prêtres non envoyés par lui. Il vient de destituer brutalement le curé de Klein-Lutzel, coupable d'avoir fait dignement et courageusement son devoir; ce digne et saint prêtre a huit jours pour quitter le ca-nton et la Suisse.

A Porrentruy, les intrus ont commencé à paraître. On en a vu deux, puis trois, puis quatre; on dit qu'il y en a 13 assu-rés par Bodenheimer, et retenu pour le Jura.

Au rabat, on a reconnu des Français et on s'apprête à leur faire la réception qu'ils méritent. Ils n'ont fait que paraître un jour et ils ont pris la fuite. Était-ce seulement une descente et une des leurs? Leur retour sera-t-il prochain? Nous ver-rons. En tous cas, l'un d'entre eux, ayant montré à la fenêtre de l'hôtel où il était des-cendu, une face blême et quasi-patibulaire, a été sifflé par le public de la rue et a dû rester confiné dans sa chambre.

La Fête-Dieu a été, dans le Jura, sans procession, sans exposition du Saint-Sacre-ment. Rien ne peut vous rendre l'impression de tristesse qui s'est étendue sur cet te malheureuse contrée. C'est comme une ma-lédiction du ciel.

Voici une curieuse pièce qui nous montre où en sont aujourd'hui les populations de la Sicile, sous le coup de la domination piémontaise : c'est une Adresse au Parlement anglais. Parmi les signatures figure celle du duc de Monteleone, qui fut un des prin-cipaux fauteurs de la révolution de 1860. Les Siciliens demandent à l'Angleterre de les aider à retrouver leur roi légitime; on nous écrit que leur effervescence est devenue redoutable.

Adresse des Siciliens au Parlement anglais.

« La Sicile, si elle ne gardait encore l'es-pérance, aurait, avec son insupportable élan, brisé les chaînes infâmes dont elle est char-gée, et aurait fait justice de ses soldrats oppresseurs.

« Son droit et son mécontentement sont connus du monde entier, et vous ne l'igno-rez pas.

« Maintenant donc, au nom de la liberté ruinée, de la justice foulée aux pieds, de la religion vilipendée, de l'influence britan-nique méprisée, nous vous en supplions, daignez entendre et accueillir nos cris de désespoir.

« Après tant d'efforts de notre part, que vous aviez gracieusement soutenus, nous avions pu renverser l'ancienne monarchie, espérant que la nouvelle nous enrichirait de la liberté après laquelle nous soupirions. Et maintenant, après treize ans de désillusion, de martyres et de trahisons, nous sommes forcés de redemander ce que nous avions travaillé à détruire. La Sicile tout entière n'a maintenant d'autre espérance et d'autre désir que de voir, avec votre secours, re-

vingtaine de mille francs, continua

Jollivet en clignant l'œil.

— Vingt et un mille, sauf votre res-pect, monsieur Jollivet.

— Diable ! il n'est plus question de plaisanter ! reprit l'usurier en ouvrant ses larges mains, comme si déjà il se fut agi de palper la somme. Vingt et un mille francs, maître Jacques Lormeau ! mais savez-vous, mon brave, que c'est là vie d'un homme, cela ?... et même de bien des hommes !

Jacques le savait si bien, qu'il eût volontiers risqué la sienne pour avoir le droit de jeter tous ses billets au feu. Mais de telles façons de s'acquitter n'ont pas cours en France, comme les billets de banque, et il devait maintenant subir toutes les conséquences de la position critique où il s'était mis.

— J'espère que vous serez en mesure ? fit Jollivet au bout d'un instant.

— Eh bien non, pas encore cette fois ! répondit Jacques, acculé dans ses der-niers retranchements, et ne pouvant plus rompre, mais retrouvant, pour un moment du moins, le courage et l'éner-gie que les natures les plus douces puisent assez souvent dans l'imminence même du danger.

Jacques connaissait Jollivet, il savait les emportements de colère auxquels il s'abandonnait sous l'empire d'un désap-pointement, quand il lui semblait que les yeux de l'usurier allaient lancer des flammes, et que ses terribles griffes foulaient déjà jusqu'au fond de sa poi-

trine, pour lui déchirer le cœur sans pitié.

Il n'en fut rien. Jollivet accueillit, au contraire, cette communication — peut-être attendue — avec le plus grand calme, et, après une minute de silence, qui parut à Jacques longue comme un siècle, il releva la tête et regarda fixement son débiteur.

Le père de Marthe était pâle et froid comme un marbre. De grosses gouttes de sueur perlaient à la racine de ses che-veux, glissaient sur son front, et cou-laient sur ses joues livides.

— Ainsi, vous n'êtes pas en mesure ? dit enfin l'usurier d'une voix lente et grave, mais du moins sans colère.

— Non ! quoi que je fasse, il ne m'est pas possible de m'acquitter encore.

Mais, alors, qu'allez-vous devenir ?

— Je n'en sais rien !...

— Quel parti comptez-vous prendre ?

— Je cherche et je ne trouve pas.

— Je ne vous ai point trompé, cepen-dant ! Les billets que vous m'avez souscrits sont maintenant hors de mes mains, et ce n'est pas moi qui vous poursuivrai.

Jacques Lormeau eut un geste rési-gné, qu'il n'accompagna d'aucune pa-rolle.

Jollivet poursuivit :

— Que direz-vous à l'huissier qui viendra vous présenter les papiers signés de votre nom ?

Eh ! mon Dieu ! monsieur Jollivet, que voulez-vous que je lui dise ?... je lui

demandai du temps ! et, s'il ne m'en accorde pas, je lui laisserai faire son métier, à cet homme !

— Mais savez-vous, malheureux, jusqu'où cela peut vous conduire.

— Le pis qui puisse m'arriver, c'est qu'on revende cette maudite terre, cause de tous mes malheurs.

— Mais vous ne savez donc pas ce que sont les frais de justice, et ce qu'entraîne avec elle une saisie immo-bilière.

— Et vous, monsieur Jollivet, fit le paysan en s'animent un peu, je vois bien que vous ne savez pas ce que c'est lorsqu'un homme est arrivé au bout du fossé, il ne lui reste plus qu'une chose à faire...

— Laquelle donc ?

— Le culbute mordieu !

— La culbute ! hem ! c'est dur, quand il y a des cailloux au fond du trou ! Mais, enfin, un homme n'est qu'un homme, et qu'on veut on est seul, on peut faire ce que l'on veut ! Seulement, vous n'êtes pas seul, à ce qu'il me semble, vous, maître Jacques ! Vous avez une femme, et une enfant... car c'est votre fille, cette jolie Marthe ! pas vrai ?

— Oui, c'est ma fille, ma fille unique... et je l'aime... Ah ! vous ne pouvez pas savoir comme je l'aime !

— Peut-être que si !

— Cent fois plus que ma vie...

— Je le crois pardieu ! bien ! réplica Jollivet avec une vacuité singulière. Mais, mon bonhomme, quand en a une fem-me et une fille, on ne fait pas la culbute,

Cette innovation, qui nous vient d'A-mérique où elle est en usage depuis plus de quinze ans, consiste à avertir les voyageurs qu'ils pourront déjeuner à telle station, à compter le nombre des convives et à transmettre par le télé-gramme, au buffet en question les ordres de chacun. Quand les voyageurs arri-vent, le repas est prêt, et pas une mi-nute n'est perdue en préparatifs de toutes sortes.

C'est ainsi que sur la ligne de l'Est, au départ de Meaux, un employé an-nonce aux voyageurs qu'ils auront assez de temps pour manger à Epernay, compte les convives et transmet leurs ordres au directeur du buffet.

Il va en être de même sur la ligne de Paris à Bordeaux et sur celle de Paris à Lille. Sur cette dernière, le repas aurait lieu à Amiens, où on attend d'habitude pres d'une demi-heure.

La police a opéré hier, l'arrestation de la femme Dansbecke, inculpée d'avoir volé, à plusieurs reprises, une certaine quantité de laine, dans une filature de la rue St-Jean où elle travaillait.

La nommée Marceline Blum, méné-gère, rue d'Alma, s'est livrée hier à des excès de boisson, tels qu'insouciance de ses actes, elle causait du scandale dans son quartier. La police a dressé un procès-verbal contre cette femme et l'a conduite au poste de police.

La nommée Joséphine Vievren, âgée de 17 ans, déveuse, est sous le coup de poursuites judiciaires, pour un vol de vêtements et linge, qu'elle a commis il y a trois jours.

Un sieur Alexandre Stienne, marchand de balais, à Boisieux aura à répondre du délit d'injures envers un agent de la force publique.

Pèlerinage de Paray-le-Monial.

Le Comité central de Paris fait savoir au Comité de Lille que les pèlerins du Nord devront prendre le train qui part de Lille à 5 heures 50 du matin au lieu de celui de 8 heures 55 qui avait été primitivement in-diqué.

Ce changement est nécessité par l'affluence considérable des pèlerins à Paris.

Le Comité de Lille.

Lors de la discussion sur les affaires de Rome, en 1867, M. Troplong, président du Sénat, écrivait à un de ses amis : « Un souffle de Pentecôte a traversé le Sénat, j'a-vais les larmes aux yeux et je n'étais pas seul. »

Ce que M. Troplong disait alors du Sénat nous pouvons le dire en ce moment de la France entière, un souffle de Pentecôte la traverse et la pousse vers Paray-le-Monial.

Partout les populations se lèvent et se portent avec un saint enthousiasme vers le sanctuaire où Notre-Seigneur a fait con-naître ses tendresses envers la France.

Notre religieuse population du Nord s'as-socie à ce grand élan avec le calme et la foi traditionnels. Le pèlerinage du 5 juin, le pèlerinage d'hommes qui s'organise pour la fête du Sacré-Cœur, en sont la preuve la plus touchante.

Toutes les nouvelles qui nous arrivent nous promettent pour le 20 juin un solen-nelle manifestation. Lille, Tourcoing, Rou-baix, toutes les villes du Nord et du Pas-de-Calais s'ébranlent et tiennent à honneur d'être largement représentées à Paray-le-Monial.

Leur zèle vient de recevoir déjà une haute récompense et un précieux encourage-ment. Du fond du Vatican, Pie IX a envoyé la plus paternelle bénédiction au pèlerinage, à ses zélateurs et à ses adhé-rents.

Cette insigne faveur ravira encore la noble ardeur dont nous sommes les heureux té-moins.

Tous ceux qui aiment l'Eglise et la France partiront au cri de Dieu le veut ! Pie IX le veut ! Croisés de Dieu et de Pie IX, ils remporteront la grande victoire de la

piété et au jour prochain du triomphe ils pourront dire au Ciel, avec autant de vérité que d'allégresse, quorum pars magna fui. (Vrais France.)

MOUVEMENT COMPARATIF

DE LA CONDITION PUBLIQUE DE ROUBAIX

Mouvement du mois de Mai 1871

11.561 colis de laine peignée	1.245.031 k ^m
8 » d'écouilles et blouses	828
439 » de laine filée	46.933
4 » de soie	282
2.249 » de coton	240.803

14.261 colis pesant ensemble 1.533.877 k^m

Mouvement du mois de Mai 1872

6.318 colis de laine peignée	680.971 k ^m
» » d'écouilles, blouses	»
344 » de laine filée	39.722
1 » de soie	9
3.004 » de coton	321.457

9.667 colis pesant ensemble 1.042.159 k^m

Mouvement du mois de Mai 1873

9.849 colis de laine peignée	1.060.950 k ^m
19 » d'écouilles, blouses	»
712 » de laine filée	75.648
» » de soie	»
3.531 » de coton	377.761

14.092 colis pesant ensemble 1.514.359 k^m

Le Directeur, A. MUSIN.

Etat-civil de Roubaix.

NAISSANCES DU 14 JUIN. — Marie Declercq, rue de la Guinguette. — Alphons Decraene, rue des Longues-Haies. — Marguerite Hou-dart, rue du Moulin de Roubaix. — Paul Hammond, rue Nadeau — Angèle Hoormau, rue d'Hen. — Alphons Popelier, rue de la Barbe-d'Or. — Henri Thierens, rue de l'É-peuple. — Stéphanie Pensaert, rue du Fon-tenoy.

MARIAGES DU 14 JUIN. — Louis Pollet, 29 ans, employé d'octroi, et Flore Cateau, 24 ans, fille de bureau. — Jean-Baptiste, De-roubaix, 31 ans, dessinateur, et Philomène Honorez, 36 ans, bobineuse.

DÉCÈS DU 14 JUIN. — Mathilde De Meers-man, 3 mois, rue St-Laurent. — Iyon Holle-beke, 46 ans, tisserand, rue du Nouvea-Monde. — Hohl, présenté sans vie, rue des Longues-Haies. — Desobry, présenté sans vie, rue St-Etienne. — Adolphe Prie, 30 ans, domestique, à l'Hôpital. — Jean-Bap-tiste Liéart, 63 ans, domestique, rue de l'Alouette.

Faits Divers

— LE SHAH A SPA. — On écrit de Spa, 13 juin, à la Gazette :

« Vous avez reçu hier mon télégramme vous annonçant la nouvelle inattendue d'une visite du Shah de Perse à Spa. Voici comment cette nouvelle nous est arrivée.

« Hier matin, M. Muller, propriétaire de l'hôtel d'Orange, vint prévenir M. Hyacin-the Kirsch, directeur du Casino et des fêtes, qu'un monsieur, décoré, ayant fait très comme il faut et ayant l'accent russe, était arrivé à son hôtel, l'avait visité du haut en bas, et avait arrêté pour le lendemain soi-xante chambres de maîtres, les plus belles, bien entendu, et vingt-cinq chambres de domestiques. Cet étranger n'avait pas dit pour qui ces appartements devaient être ré-servés; mais M. Muller croyait qu'il s'agis-sait du Shah de Perse et de sa suite.

« M. Kirsch se fit annoncer aussitôt à cet inconnu mystérieux et lui demanda des renseignements qui lui furent donnés de la meilleure grâce du monde.

« Je suis, dit l'étranger, le général Na-zare-Aga, chargé d'affaires de Perse à Paris; j'arrive de Wiesbaden d'où Sa Majesté le Shah de Perse est allée aujourd'hui à Bade et où reviendra ce soir. Sa Majesté désire se reposer quelques jours avant de se rendre à la réception officielle du roi des Belges, et a choisi pour lieu de repos la ville de Spa qui jouit partout d'une réputation de salu-brité incontestée.

« C'est ainsi que M. Kirsch apprit que le souverain de l'empire du Soleil allait visiter Spa. Il prit immédiatement les mesures nécessaires pour le recevoir aussi bien que possible; l'administration communale et le gouverneur de la province de Liège furent prévenus et les préparatifs de la réception et des fêtes qui s'en suivront furent com-mencés.

parce qu'en même temps qu'on se rompt le cou, on leur casse les reins... — Les paroles sont faciles à trouver, mais les choses sont difficile à faire !

— Surtout les choses d'argent ! répliqua l'usurier d'un ton sententieux. L'argent est dur à dénicher toujours... Mais à présent plus que jamais, et vous ne trouverez pas dans tout le départe-ment un seul homme qui consente à vous prêter cinq cents francs... On vous sait assez bas percé, soit dit entre nous, voisin ! Je me suis laissé dire que vous étiez en retard avec le marquis.

— Oui, de six mois à peu près, mais il est bon maître, et ce n'est jamais lui qui me fera de la peine.

— Non, ce ne sera pas lui... mais ce sera son homme d'affaires ! C'est tou-jours bonnet blanc et blanc bonnet ! L'argent est l'argent, et voyez-vous ! on a beau dire et beau faire, il faut tout de même, tôt ou tard, que celui qui doit finisse par payer.

— Quand il peut ! fit Jacques en pas-sant sur son front le revers de sa main... Enfin, je n'ai rien à me reprocher... Ce que j'ai pu faire, je l'ai fait ! Si le malheur me poursuit jusqu'au bout, si les méchants me chassent de chez moi... eh ! bien, je prendrai ma femme et ma fille avec moi, et, tous trois, nous nous en irons devant nous, jusqu'à ce que nous trouvions de bons cœurs qui con-sentent, pour notre travail, à nous don-ner un morceau de pain.

— Vous êtes innocent comme si vous

un œil timide, incertain, qui tout aussitôt se baissa, et il ne répondit rien.

— Quelle est la date de notre prochaine échéance ? demanda l'usurier, trop parfaite-ment au courant de toutes ses affai-res pour que cette question ne dût pas être rangée au nombre des paroles oiseu-ses dont il faudra, nous disent les textes sacrés, rendre compte au souverain juge.

— Mais... je crois que vous le savez aussi bien que moi, monsieur Jollivet ! fit le père de Marthe en balbutiant.

— Oui, à peu près du moins ; mais, vous comprenez, j'ai tant d'affaires sur les bras que souvent l'un me fait ou-blier ? C'est pour la Saint-Michel, je crois ?

— Oui, monsieur Jollivet, pour la Saint-Michel !

— C'est dans quinze jours.

— Oui, dans quinze jours, en effet ! répéta, comme un écho, Jacques en essayant sur son front pâle de grosses gouttes de sueur froide.

— Eh ! eh ! fit Jollivet, en reprenant tout à coup son air de loup cervier, qu'il avait un moment oublié pour jouer au bonhomme avec sa victime, c'est un de nos plus forts termes celui-là, savez-vous ? parce que nous avons deux ou trois échéances qui ont un peu culbuté les uns sur les autres, de façon à rendre celle-ci assez lourde.

— Bien trop lourde ! pensa Jacques, qui ne dit rien.

— Si je ne me trompe, il s'agit d'une